

Provided for non-commercial research and education use.  
Not for reproduction, distribution or commercial use.



This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the author's institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

<http://www.elsevier.com/authorsrights>

animation

# Une parenthèse enchantée en "arbrosenteur"

STÉPHANIE MARTAIL\*  
Éducatrice

NICOLAS FEURGARD  
Éducateur

MAS Le Village vert,  
rue de Kerbuannec,  
22160 Callac, France

■ La maison d'accueil spécialisée Le Village vert accueille des personnes adultes lourdement handicapées ■ L'activité "grimpe d'arbres" a été orchestrée par l'équipe en vue de changer le regard sur le handicap et de développer chez les résidents la confiance en soi.

© 2020 Publié par Elsevier Masson SAS

**Mots clés** – animation ; grimpe d'arbres ; handicap ; maison d'accueil spécialisée ; ressource thérapeutique

**A**ux yeux de nombreuses personnes valides et de soignants, les activités auprès des personnes en grande dépendance et/ou en situation de handicap sont souvent perçues comme non adaptées ou hors de portée. Si cette première impression peut paraître légitime, il s'avère que les seules barrières qui existent sont celles que nous nous mettons. Pour preuve, l'équipe éducative de la maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Village vert, à Callac (Côtes-d'Armor), témoigne du projet "grimpe d'arbres". La MAS accueille des personnes souffrant de polyhandicap, de maladies psychiques et somatiques graves.

## LES ORIGINES DU PROJET

Le projet "grimpe d'arbres" a été monté par la MAS il y a plus de cinq ans, sur proposition de Stéphanie, monitrice éducative. Depuis sa mise en place, cette activité est régulièrement proposée aux résidents. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- rendre accessible la pratique de la grimpe d'arbres à tous (personnes en situation de handicap comme valides) ;
- développer la confiance en soi et le dépassement de soi ;
- découvrir de nouvelles sensations, notamment pour ceux qui sont habituellement en fauteuil roulant ;
- changer le regard des personnes valides sur la situation du handicap en permettant de créer la rencontre avec les résidents d'autres structures et avec les personnes valides qui s'adonnent à ce loisir.

À son lancement, ce projet a eu du mal à être accepté par l'équipe soignante, par méconnaissance de l'activité et par doute quant à la faisabilité de faire grimper dans les arbres des personnes en situation de handicap.

L'équipe éducative a su étayer l'intérêt de ce



© François Souffir/Elsevier Masson SAS

projet pour les résidents et ainsi faire adhérer un plus grand nombre de collègues. Il a fallu informer et échanger avec les familles et avec les tuteurs pour obtenir leur autorisation. Le médecin de la structure nous a soutenus dès le début.

## L'ACTIVITÉ

La grimpe d'arbres consiste à apprendre à se déplacer en "arbrosenteur" ou en apesanteur dans les arbres, du sol jusqu'à un filet arboricole suspendu en haut des arbres. Pour cela, des cordes en baudrier, à la manière des élagueurs, ou des hamacs sont utilisés. Chaque personne doit être le plus autonome possible dans sa progression.

Cette activité est le fruit d'une collaboration étroite avec l'entreprise prestataire, afin que les techniques de cordes soient le plus adaptées possible au handicap de chacun (moteur, sensoriel ou psychique). Un éducateur diplômé en grimpe d'arbres est présent tout au long de l'activité. Il peut, en compagnie de deux, voire de trois professionnels du secteur sanitaire, social ou

\*Auteur correspondant.  
Adresse e-mail :

educateurs.mas.callac@ahbretagne.com  
(S. Martail).

## Inclusion des personnes avec déficience intellectuelle

ENCADRÉ 1

**Quelques ressentis de participants à l'activité**

Raymond : « Je suis hyperheureux. Je me suis fait hisser au sommet sur un tapis volant, allongé comme sur mon fauteuil... hyperconfortable ! En montant, j'ai été félicité et j'ai entendu : "Et pour Raymond, hip, hip, hip..." »

Un résident : « La grimpe d'arbres, vraiment bien ! Mais j'ai calé juste avant d'arriver au filet (rires), j'étais plus rassuré une fois dedans. Quand le moniteur de grimpe d'arbres a joué de la guitare... ça, c'était top. »

Un résident : « Si on avait la possibilité, j'aimerais revenir tous les quinze jours ! »

Une élève en section professionnelle accompagnement, soins et services à la personne : « Ce projet m'a beaucoup apporté. J'ai été mise face à un public que je ne connaissais pas. J'ai su petit à petit créer un échange avec les résidents. Grâce à ces quelques jours, j'ai réalisé que je serais peut-être amenée à travailler avec ce public. Je pense qu'on ne se rend pas tous compte de la chance que l'on a d'être en bonne santé. Ce projet a été très enrichissant. »

Une encadrante anonyme : « C'est incroyable de voir ce qu'ils sont capables de faire, j'étais loin d'imaginer que notre public puisse grimper. Nous nous fixons trop de limites, alors que si c'est bien structuré, on peut le faire, ça marche ! »

**POUR EN SAVOIR PLUS**

- Utopiarbre. Présentation.  
[www.utopiarbre.fr](http://www.utopiarbre.fr)

**Un exemple d'accompagnement**

M. T. souffre de troubles psychiques avec une déficience mentale moyenne. Il ne connaissait pas cette activité et a dû se familiariser avec le matériel et les encadrants. Lors de la première séance, M. T. est monté à l'aide d'un hamac de manière dépendante, nous laissant penser qu'il n'avait pas les capacités pour le faire seul. Au cours des séances suivantes, M. T. a exprimé son désir de monter seul, comme les encadrants. Les essais avec du matériel classique n'ont pas été concluants. Ne voulant pas le mettre en échec et souhaitant répondre à sa demande d'évoluer seul, nous avons cherché un financement pour du matériel adapté. Après plusieurs essais, M. T. a pu grimper de manière autonome et indépendante. Cela a demandé du temps, environ trois ans, et de la patience, mais M. T. en retire un tel épanouissement ! Fier de pouvoir évoluer seul en arboristeur, il partage ses expériences avec tout le monde à son retour dans la structure. Pour M. T., le bénéfice est total.

Elle offre aux résidents la possibilité de s'ouvrir socialement, de développer des capacités physiques et comportementales, mais aussi d'évoluer en milieu naturel, dans le respect et la préservation des arbres. C'est un moment de convivialité. L'activité peut également être réalisée en commun avec d'autres structures.

Nous avons constaté des bienfaits sur les résidents, bienfaits qui persistent plusieurs jours après les séances. En effet, ils sont heureux d'échanger à propos de leur expérience, et fiers d'avoir surmonté leurs craintes, le vide (*encadré 1*). Certains font preuve de plus d'assurance, de confiance en soi, à l'idée d'avoir réussi à monter à 14 mètres de hauteur.

**CONCLUSION**

L'arboristeur permet à certains résidents d'évoluer pendant un temps donné hors de leur fauteuil, dans un filet, en toute sécurité et, de ce fait, de gommer les différences et de montrer aux personnes valides que rien n'est impossible. ■

médico-social, encadrer jusqu'à huit participants porteurs de handicap par session. Ensemble, ils installent le matériel (boudriers, hamacs, etc.), et ils s'accordent pour une ascension dans les arbres. Une personne accueille les personnes en situation de handicap dans le filet suspendu à plus de 15 mètres de hauteur.

**LES BÉNÉFICES**

Cette activité est une ressource thérapeutique, et permet d'évaluer des comportements.

*Déclaration de liens d'intérêts  
Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.*